

Développement régional UCLouvain

Une éco-piscine exemplaire pour toutes et tous

EN BREF :

- La nouvelle piscine de LLN sera **unique** : le bassin aux **dimensions olympiques** sera **modulable** et pourra se diviser en plusieurs parties selon les besoins ;
- L'éco-piscine sera aussi **exemplaire**, via la consommation de **62 % d'énergies renouvelables** et une **diminution de 45 % des émissions CO2**
- Dernier atout pour l'UCLouvain ? Un lieu qui permet aux étudiant·es (notamment en éducation physique) d'allier **enseignement de qualité** et offre sportive complète

CONTACT(S) PRESSE :

Nicolas Cordier, responsable du développement régional de l'UCLouvain : **0496 95 95 85**

Marc Francaux, professeur à la Faculté des sciences de la motricité de l'UCLouvain : **0474 39 80 31**

En 2018, les trois copropriétaires des piscines de Blocry (UCLouvain, Communauté française et Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve) se mettaient d'accord pour construire une nouvelle piscine à LLN, de **dimension olympique**, intégrant les critères de **mobilité douce**, d'**exemplarité énergétique** et d'accessibilité à **tous les publics** (étudiant·es, sportif·ives de haut niveau, clubs, grand public).

La volonté première de l'UCLouvain et de la Ville d'OLLN est de créer une **éco-piscine exemplaire**, en **lien avec les objectifs de transition des deux partenaires**. Comment ?

- Via l'utilisation des **énergies renouvelables** : panneaux **photovoltaïques** sur la toiture ; **pompes à chaleur** ; **ventilation double flux** avec récupération de la chaleur de l'air et de l'eau des douches ; récupération des eaux de pluie
- Via une **diminution de la consommation d'énergie** : bâtiment hyper performant au niveau thermique (isolation importante et étanchéité à l'air identique à un bâtiment passif)
- Via une **utilisation efficace des énergies - 62% des besoins seront couverts par le renouvelable et diminution des émissions de CO2 de 45%** : la **quasi-totalité du bâtiment** (hall et eau piscine) **sera chauffée grâce aux pompes à chaleur** (seuls les bureaux et l'eau des douches seront chauffés au gaz) ; utilisation d'**éclairages Led**

Autre objectif de l'UCLouvain, via cette nouvelle piscine ? Poursuivre un **enseignement de qualité, dans des infrastructures à la pointe** aux dimensions olympiques :

- De manière spécifique, pour les **étudiant·es en éducation physique de l'UCLouvain** ;
- Pour les **étudiant·es sportif·ives de haut niveau**, histoire de leur permettre de mener à bien leur double projet d'études et sport ;
- Pour **l'ensemble des étudiant·es** UCLouvain, via l'offre sportive de l'université, pour un **équilibre personnel optimal**, alliant santé physique et psychologique.

Concrètement, les **dimensions** de la nouvelle piscine font **50 sur 25 mètres**, soit **67 % de surface de nage supplémentaire** par rapport aux piscines actuelles d'OLLN. Sa spécificité ? Un **fond mobile** permettant de **diviser la piscine en 2, 3 ou 4 parties**, avec des profondeurs diverses, selon les besoins sportifs ou d'enseignement et les publics à accueillir. Une plus-value unique en FWB ! Les **travaux** devraient **débuter** au plus tôt en **juin 2022** pour **se terminer fin 2024**.

La future piscine de Blocry, en quelques chiffres. Coût du projet : **16 millions d'€**.

Dimensions : **50 m sur 25 m**, soit **67 %** de surface supplémentaire, pour une fréquentation estimée à **500 000** personnes chaque année (augmentation de **25 %** par rapport aux anciennes piscines).

Economies d'énergie : **70 %** d'eaux réutilisées (filtrées ou via récupération eaux de pluies), **62 %** des besoins en énergie couverts par le renouvelable, diminution des émissions de CO2 de **45 %**.